

**Vous voulez pratiquer une activité physique dans un club ?
Laissez-vous tenter.**

La DDCSPP du Lot, le Conseil Départemental, les Villes de Cahors et de Pradines, le Grand Cahors, le Grand Figeac, Cauvaldor et le Pays de Lalbenque, La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la MGEN, le Crédit Agricole, la Maif, Enedis, les Opticiens Mutualistes, Leclerc Figeac vous proposent une aide financière à la pratique sportive pour la saison 2017/2018 sous les conditions suivantes :

- Prise en charge de 70% dans la limite de 90 € des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 500 €.
- Prise en charge de 50% dans la limite de 70 € des frais d'inscription pour les personnes ayant un quotient familial inférieur ou égal à 800 €.

Pour plus de renseignements :

<p>Centre social Cauvaldor 94 avenue de la République 46130 Biars-sur-Cère Tel : 05 65 38 03 79</p>	<p>Cyber-base PIJ Cauvaldor Maison des services publics 4 place Bourseul, 46400 Saint-Céré Tel : 05.65.38.07.15 du lundi au vendredi midi</p>
<p>MSAP Martel Place des consuls 46600 Martel Tel : 05 65 37 30 03</p>	<p>Centre social association Multi rencontres du Rionet 46110 Les Quatre-Routes du Lot Tél : 05.65.37.81.72 les après-midi ou au 05.65.37.20.74</p>
<p>CCAS Souillac 5, avenue de Sarlat 46200 SOUILLAC 05.65.37.64.71. Permanence les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous</p>	<p>CCAS Gramat Mairie 3 place du Four 46500 Gramat Tél : 05.65.38.86.62</p>

ENVIE de SPORTS...

AIDE À LA PRATIQUE SPORTIVE*

SAISON 2017-2018

Renseignements : <http://lot.franceolympique.com>

* Possibilité d'aides financières sous condition de ressources